“Ne privons pas l’Afrique de ses médecins” : des sommités de la médecine appellent le gouvernement à retirer son projet de loi sur l’immigration (MàJ – Bernard Lugan : “L’Afrique est en voie de paupérisation sanitaire”)

04/03/2023 à 14h07



04/03/2023

(…)

En 2021 environ 12000 médecins africains dont les 2/3 étaient Algériens exerçaient en France où l’insensée politique de numerus clausus a provoqué l’apparition de « déserts médicaux ». Déjà en 2014, dernière année donnant des statistiques fiables, sur 215 865 médecins exerçant en France, 19 762 disposaient d’un diplôme obtenu à l’étranger, hors UE, soit 8% des inscrits à l’ordre des médecins, dont 3,9% de médecins

sud-sahariens (Source : Atlas national de la démographie médicale, Conseil de l'ordre des médecins, 4 juin 2013). Cependant, cette statistique ne prenait pas en compte les médecins étrangers établis en France et y ayant obtenu leur diplôme. Concernant les médecins exerçant en France et titulaires de diplômes étrangers hors Union européenne, 31,5% étaient originaires d'Afrique du Nord dont 22,2% d'Algérie, 5,8% du Maroc, 2,5% de Tunisie et 1% d'Egypte.

Si, aujourd'hui, il n'y a pas de médecins au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée et au Mali, c'est parce que les médecins nationaux ont abandonné leur continent pour aller s'employer dans les pays du Nord.

Avec le plus grand cynisme, les pays « riches » importent donc des personnels médicaux d'un
continent qui, en moyenne globale, compte moins de 15 médecins pour 100 000 habitants, pour les
installer dans des pays qui, comme la France, en comptent 380 pour 100 000 habitants… (Center for
Global Development CGD).

(…)

En brousse, la médecine moderne a quasiment disparu. Les médecins africains répugnent à s'y
laisser envoyer car de tels postes sont assimilés à des sanctions. Quand un centre fonctionne en
brousse, c'est généralement parce qu'il est tenu et géré par des Blancs : coopérants ou organismes
religieux. Il y a peu, dans toute l'Afrique, d'exemples d'hôpitaux de brousse fonctionnant normalement sous la totale administration et gestion d'équipes africaines.

En ville, la situation est encore pire, les populations s'entassant sans hygiène dans les banlieues souvent marécageuses où sévissent les endémies. L'infrastructure hospitalière urbaine qui avait été

conçue par les puissances coloniales pour des populations de l'ordre de 200 000 à 500 000 personnes
est totalement dépassée dans des mégalopoles de 2, 3 ou 5 ou même 10 millions d'habitants.

(…)

L'Afrique Réelle

10/01/2023

"Ne privons pas l'Afrique de ses médecins" : des sommités de la médecine appellent le gouvernement à retirer son projet de loi sur l'immigration, visant à créer un titre de séjour spécial pour les médecins étrangers

« *Ne privons pas l'Afrique de ses médecins* », c'est le titre d'une tribune publiée, ce week-end, en France. Elle est signée par d'importants professeurs de médecine et également par des défenseurs des droits de l'homme qui estiment que le projet de loi sur l'immigration proposé par le gouvernement français, fin décembre, pour faire venir du personnel de santé qualifié, n'est pas acceptable.

Le projet de loi doit être présenté en janvier et prévoit, notamment, la création d'une carte de séjour spéciale pour les professionnels de santé.

(…) Nombre de syndicats ont fustigé ces propositions. Ils estiment que la formation doit être améliorée en France. Actuellement, près de 5 000 médecins étrangers exercent dans

l’hexagone. Ils n’ont pas le même statut et ont des salaires plus faibles que leurs confrères français.

Le professeur André Grimaldi est l’un des signataires de la tribune : « *Ne privons pas l’Afrique de ses médecins* » Il estime que la France ne peut pas, une fois de plus, piller les compétences scientifiques et intellectuelles du continent africain et appelle les autorités à retirer ce projet de loi sur l’immigration.

> *Voilà des gens qui ont été formés par leur pays et qu’on veut récupérer en France parce qu’on manque de médecins, sans se poser la question: Et leurs malades, dans leur pays, qui va les soigner ?*

RFI

André Grimaldi, Jean-Paul Vernant, Xavier Emmanuelli et Rony Brauman, respectivement professeur émérite de diabétologie ; professeur émérite d’hématologie, membre du comité des sages de l’Office français de l’immigration et de l’intégration (Ofii) ; ancien secrétaire d’État, président du comité des sages de l’Ofii ; ancien président de Médecins sans frontières, s’opposent à la création d’une carte de séjour dénommée « talent-professions médicales et de pharmacie » et demande au gouvernement de retirer cette proposition du projet de loi sur l’immigration.

(…) Le nombre d’étudiants admis en faculté de médecine est passé de 8 500 au début des années 1970 à seulement 3 800 en 2000 tandis que la Sécurité sociale a payé jusqu’à cette date la retraite anticipée de près de 10 000 médecins pour réduire la supposée “pléthore médicale”. La fin du numerus clausus ne mettra pas un terme aux inégalités territoriales d’accès aux soins.

Le gouvernement pense donc que pour répondre à cette situation, il ne s'agit pas de changer de politique de santé mais, en améliorant l'"attractivité nationale", de recruter encore plus de médecins, en provenance pour la plupart du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, qui accepteront de travailler pour des salaires moindres dans les lieux délaissés par les médecins français. Ce faisant, il entend profiter sans frais de professionnels formés par ces pays avec comme conséquence une réduction de l'accès aux soins de leurs populations.

(…) Nous demandons au gouvernement de retirer de son projet de loi cette proposition de titre de séjour spécifique pour attirer les personnels médicaux, et de négocier avec les gouvernements concernés des accords pour aider au développement de la santé sur leur territoire.

Le JDD

(Merci à Cauchemar)

En Lien :

Projet de loi immigration 2023 : la carte de séjour pour les praticiens étrangers pointée du doigt par le corps médical qui redoute une médecine « à deux vitesses »

Le gouvernement compte plus que jamais sur les étrangers pour répondre aux problèmes de pénuries de médecins